
Compte rendu du "Journal des Débats et des Décrets" du rapport, présenté par Barrère, sur les opérations militaires des diverses armées, et lecture des lettres des envoyés en mission, en annexe de la séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793)

Bertrand Barrère de Vieuzac

Citer ce document / Cite this document :

Barrère de Vieuzac Bertrand. Compte rendu du "Journal des Débats et des Décrets" du rapport, présenté par Barrère, sur les opérations militaires des diverses armées, et lecture des lettres des envoyés en mission, en annexe de la séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 47-49;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38193_t1_0047_0000_5;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

dessin paraît être de repasser la Loire, mais les mesures sont prises pour les en empêcher.

Une lettre du commandant de Saumur annonce que cette place est déclarée en état de siège et bien fortifiée, que le Pont-de-Cé, ainsi que tous les passages, sont bien gardés. Enfin, une dernière lettre du représentant du peuple Guimberteau (1), écrite de Tours, le 14, annonce qu'une sortie de la garnison d'Angers a repoussé les rebelles sur tous les points, que les mesures sont prises pour les empêcher de repasser la Loire et que les habitants de Tours, dont on a mal à propos méprisé le patriotisme, ne font entendre que le cri de : *Vive la République! La mort aux brigands!* bien résolus de périr jusqu'au dernier phéro, que de se rendre s'ils étaient attaqués.

Le rapporteur fait ensuite connaître les dépêches de l'armée devant Toulon. Il communique d'abord une lettre reçue de Londres par le ministre de la guerre, apprenant que le gouvernement anglais, craignant l'effet de la division parmi les troupes alliées, a nommé et envoyé pour commandant à Toulon, Ohara, que les rois coalisés se disposent à y faire passer leurs contingents d'hommes, et que même le pape doit y en envoyer 2,000.

La seconde lettre que le Barère est du représentant du peuple Saliceti (2), datée d'Ollioules le 10. Elle annonce que l'ennemi, voyant qu'il ne pourrait se maintenir à Toulon, s'il laissait subsister une batterie disposée contre le fort Malbosquet, a fait une sortie pour s'en emparer et qu'il en est d'abord venu à bout. Mais bientôt la valeur républicaine a réparé son échec; la batterie a été reprise et l'ennemi repoussé la nation en dans les reins. Il a perdu beaucoup de monde. Nous lui avons fait 200 prisonniers, parmi lesquels se trouve le commandant de la place, le général Ohara, blessé au bras, un colonel espagnol et plusieurs autres officiers de marque. De notre côté nous avons eu 40 tués et 100 blessés.

Une autre lettre, écrite par le général Dugommier, qui a été légèrement blessé, confirme cette bonne nouvelle. Il assure que la perte de l'ennemi, en tués, blessés et prisonniers est au moins de 1,200 hommes. Il fait un grand éloge de la bravoure et de la vertu des troupes de la République.

IV.

COMPTE RENDU du Journal de Perlet (3).

Barère donne lecture des nouvelles parvenues au comité de Salut public.

Au Rhin et à la Moselle, nos braves soldats se battent avec une bravoure incroyable contre un ennemi fort et bien retranché et qui reçoit tous les jours de nouveaux renforts. Dernièrement, nous avons perdu dans une bataille l'arsenal consistant en 300,000 livres; un de nos généraux a été fait prisonnier.

1. Voy. ci-dessus, même séance, p. 32, le texte exact de la lettre de Guimberteau, datée de Tours, 14 frimaire.

2) Voy. ci-dessus, même séance, p. 33, le texte exact de la lettre de Saliceti, datée d'Ollioules, 10 frimaire.

3) Journal de Perlet, n° 411, du 17 frimaire an III (samedi 7 décembre 1793), p. 52.

Le 8 frimaire, nous avons enlevé à l'ennemi deux redoutes et lui avons tué beaucoup de monde.

Le 13, une colonne l'a chassé de deux villages, mais la division du centre a été dérangée par la cavalerie prussienne et nous avons perdu quelques pièces de canon.

Au nord, nos troupes, à la faveur d'un brouillard, sont tombées sur les hussards ennemis, les ont dispersés et leur ont pris beaucoup de mousquetons, sabres, manteaux et 117 chevaux qui ont été conduits à Rémion-sur-Oise.

A la Vendée, les rebelles se sont portés de Laval sur Château-Gontier et La Flèche. Ils se sont emparés de Chemillé. Le canon a grondé le 13 frimaire sur tous les points, du côté d'Angers, qui est bien fortifié, bien gardé. Les rebelles ne pourront passer le Pont-de-Cé, comme ils paraissent l'avoir résolu. Saumur a été proclamé en état de siège.

Le 14, La Flèche a été évacuée. Les rebelles ont perdu 300 hommes auprès d'Angers. Ils sont cernés à l'ouest et au nord-ouest. Les dispositions sont faites pour empêcher le passage de la Loire. L'armée catholique est dans un piègeux état.

Au midi, les rebelles de Toulon se sont portés le 13 sur l'aile gauche de notre armée. Ils se sont d'abord emparés de nos avant-postes et d'une batterie; mais les républicains se sont ralliés, les ont attaqué, et la victoire n'a pas été longtemps incertaine. Nos avant-postes et la batterie ont été repris et les rebelles forcés de rentrer dans Toulon. Nous leur avons tué 400 hommes et fait 200 prisonniers, parmi lesquels on distingue le général Ohara, leur commandant en chef, et un général espagnol, aide-de-camp du général Gravina. Leurs blessés sont au nombre de 600 hommes environ. Nous n'en avons eu que 180 et 40 autres tués. Le général Leygonier (Dagoumier) a reçu un coup de feu au bras. Nous avons pris, en outre, aux Anglais, un grand nombre de canons. (*Vifs applaudissements.*)

V.

COMPTE RENDU du Journal des Débats et des Décrets (4).

Barère, rapporteur du comité de Salut public, dit :

Le comité voudrait n'avoir que des succès à vous annoncer; mais tel est le sort de plusieurs armées agissantes à la fois sur plusieurs points de la République, qu'il faut voir partager entre elles les hasards de la guerre.

Voici les résultats : Aux armées du Rhin et de la Moselle bravoure inouïe, des succès retardés; au nord, des succès réels; à la Vendée, les brigands cherchent à rentrer dans leurs anciens repaires. Au midi, succès constants, une conduite courageuse. Voici des détails.

Ici, **Barère** fait lecture de plusieurs lettres écrites de Schœnberg, sous la date des 11 et 12 frimaire. Elles sont adressées par les représentants du peuple près l'armée de la Moselle, Soubrany et Richaud; elles contiennent les détails d'une affaire qui a eu lieu entre les troupes

(4) Journal des Débats et des Décrets, frimaire an III, n° 414, p. 226.

du général Hoche et les troupes prussiennes, dans laquelle ces derniers, doublés en force, ont obligé les troupes de la République à se retirer sur Limbach, Deux-Ponts et Homburg. Nous avons perdu peu de monde; la retraite s'est faite avec le plus grand ordre, et sans compromettre d'aucune manière les intérêts de la République sur cette frontière.

Une lettre écrite par les représentants du peuple Lacoste et Baudot, qui doivent remplacer Soubrany et Richaud près l'armée de la Moselle, contient les mêmes détails, et confirme la nouvelle annoncée dans les lettres précédentes.

Sur le Rhin, voici l'extrait de la correspondance :

Le général de division commandant à Strasbourg, écrivait le 11 frimaire à Bouchotte : « Hier, 10, nous avons remporté un avantage considérable. Les redoutes de l'ennemi ont été enlevées par les républicains à la baïonnette en main. L'ennemi a perdu beaucoup de monde. Les enfants de la République se sont couverts de gloire. Depuis que nous avons des généraux sans-entailles, chacun reste à son poste. Quelques-uns de nous ont été blessés; mais en rentrant dans la ville ils ne poussaient que des cris de *Vive la République!* L'un d'eux disait : « Mon sang coule, mais l'ennemi a été battu. *Vive la République, et ça ira!* » Un autre : « J'ai le bras emporté mais c'est à la patrie qu'il a été utile : *Vive la République et ça ira!* »

Deux lettres renferment quelques détails sur l'affaire du général Hoche. Pendant trois jours les troupes de la République se sont battues vigoureusement. Le nombre des ennemis a déterminé une retraite, qui s'est faite en leur présence, et dans un tel ordre que jamais ils n'ont osé attaquer, et qu'ils n'ont pas pris une seule charrette. Le général fait espérer au commandant de Strasbourg, à qui il écrit, que bientôt il parviendra au but qu'il s'était proposé.

Quant à la nouvelle Vendée, Barère lit un grand nombre de lettres qui toutes s'accordent pour les détails. Les unes sont écrites par les administrateurs composant le comité de correspondance du département d'Indre-et-Loire à Tours, les autres par les représentants du peuple qui se trouvent dans ce canton.

Il en résulte sommairement que les rebelles dirigent leur marche vers leur ancien repaire; qu'ils tentent, pour effectuer leur dessein, un passage sur la Loire; qu'ils sont entrés dans La Flèche, qu'ils ont évacuée ensuite, où on les a vus mourir d'inanition dans les rues et où ils ont tué quelques citoyens qui n'ont pas voulu leur confier leurs assignats; que leur détresse est extrême; et qu'ils menacent d'attaquer Angers où ils paraissent avoir le dessein d'hiverner.

Un général écrit de Saumur, le 13 frimaire. Sa lettre porte en substance : « L'ennemi vient de se porter sur Angers, mais toutes les mesures sont prises, et je ne doute point que ses tentatives ne soient vaines. Saumur est dans un état respectable, et il vient d'être proclamé en état de siège par un arrêté des représentants du peuple. Le bon esprit des habitants et des troupes me promet une forte défense. Je compte sur les effets de leur patriotisme qui est bien prononcé; et j'espère pouvoir vous annoncer bientôt que les rebelles auront été repoussés sur tous les points. »

Toute la correspondance de Tours annonce

plus particulièrement le zèle et le patriotisme qui éclatent dans cette commune depuis qu'on parle du retour des brigands sur les bords de la Loire. Voici l'extrait d'une lettre de Guimberteau, représentant du peuple qui est dans ce moment à Tours, et qui écrit le 14 frimaire :

« Hier, nous avons reçu une bonne nouvelle; on nous a appris l'évacuation de La Flèche. Les brigands ont fait de grandes pertes dans leur retraite, l'armée de Mayenne les poursuit toujours; les dispositions sont faites pour leur fermer tout passage sur la Loire. — Ce matin, à cinq heures le général a fait battre inopinément la générale; aussitôt vous eussiez vu tous les citoyens se rendre en armes à leur poste. Si j'en peux juger par cette célérité (et ce n'est point un témoignage équivoque), on a calomnié la commune de Tours, quand on l'a taxée d'aristocratie; tous les citoyens montrent la plus grande énergie, et la guerre des brigands n'aura pas une longue durée. — Vive la République! Mort aux brigands.

P. S. J'ai fait un tour sur les fortifications, et j'y ai éprouvé une douce sensation, en voyant les jeunes gens travailler avec les ouvriers; ils y ont renouvelé le serment de vivre libres ou de mourir. Les brigands, disaient-ils, nous passeront sur le corps avant d'entrer dans la cité. »

Jourdan écrit d'Avesnes, que les républicains se sont battus, qu'ils ont fait 140 prisonniers, et fait entrer des fourrages dans la ville.

Notre situation envers Toulon est très avantageuse. Avant de donner lecture de l'avantage considérable que nous venons d'y remporter, Barère lit un article d'une lettre de Londres, dans laquelle on annonçait la nomination de Howara au généralat, et les succès que la cour de Londres s'en promettait. Il lit ensuite une lettre de Saliceti représentant du peuple, commissaire auprès de l'armée contre Toulon. Elle est à peu près ainsi conçue :

« L'ennemi sent de plus en plus la difficulté de tenir dans Toulon, je pense que nous la lui ferons mieux sentir encore lorsque toutes nos batteries joueront. Ce matin il a fait des efforts pour s'emparer de quelques-unes d'elles. Il avait même déjà pris des avant-postes. Au moment où nous en avons été prévenus au quartier général, qui était assez éloigné de là, je m'y suis aussitôt rendu avec Dugommier et du monde. On a vivement combattu. Les postes ont été repris. L'ennemi a été forcé de rentrer précipitamment dans Toulon. Il y a eu 400 hommes tués, presque tous Anglais, et un grand nombre de blessés. Nous lui avons fait 200 prisonniers, parmi lesquels se trouvent le général Howara, un colonel espagnol, et plusieurs officiers de marque. Le général Dugommier et Servoni ont été légèrement blessés. Cette victoire est le prélude d'une plus éclatante que j'espère pouvoir vous annoncer bientôt. *Vive la République! ça ira.*

Dans ce moment on vient d'amener un parlementaire anglais qui portait une lettre du commandant des forces anglaises dans Toulon. Nous vous la ferons passer.

Barère. Cette lettre, adressée au général français par les scélérats qui ont acheté Toulon, réclamait l'indulgence de la nation. Le comité de Salut public a pris des mesures dont vous serez satisfaits.

Saliceti ajoute, dans sa lettre, qu'une partie de ce succès est due aux officiers généraux Bonaparte, Servoni et Arena. Il nomme aussi quelques bataillons qui, parmi tous les autres, ont mérité d'être distingués; nous n'avons pu recueillir leurs noms.

Une lettre de Dagoumier au ministre de la guerre, renferme à peu près les mêmes détails. **Barère** en fait la lecture.

CONVENTION NATIONALE

Séance du 16 frimaire an II au soir.

(Vendredi 6 décembre 1793)

La séance est ouverte à 6 heures 1/2 (1).

La Société de Tulle fait part à la Convention nationale, que la raison triomphe aussi dans ses contrées; que le 8 frimaire, le peuple de Tulle s'est porté en masse dans la cathédrale, et y a abattu toutes les images de la superstition; elle donne le détail de cette journée dans Tulle, et dit : « Voilà, représentants, comment le peuple de la Corrèze seconde vos glorieux travaux; continuez à bien mériter de vos commettants, qui se regardent tout étonnés de se trouver des hommes sans préjugés. »

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'adresse de la Société populaire de Tulle (3).

Adresse à la Convention nationale par la Société populaire de Tulle.

Tulle, ce 9 frimaire de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« La raison triomphe aussi dans nos contrées; après avoir terrassé le fanatisme, elle vient de s'asseoir d'un air majestueux sur l'autel de la patrie; bientôt elle verra à ses pieds tous ses plus cruels ennemis, c'est-à-dire les prêtres, qui se plaisaient à la ridiculiser et à l'anéantir.

« Le huit frimaire, le peuple de Tulle s'est levé en masse, il s'est porté dans la cathédrale et là, de sa massue, dirigée par sa volonté, il a abattu toutes les images de la superstition qui en imposaient depuis tant de siècles aux femmes et aux enfants. Ce n'est pas assez, il a voulu voir s'il était difficile de faire des grimaces sacerdotales, afin de se convaincre encore plus du mépris qu'il en avait justement conçu. Tous les

membres de la Société populaire, couverts du signe de la liberté se sont métamorphosés tout à coup en diaeres, en prêtres et en évêques. Revêtus des ornements d'église, armés de croix renversées, de chandeliers, de cierges et d'encensoirs, ils ont parcouru toutes les rues, escaladé les montagnes et ont répandu des bénédictions à grands flots. A leur voix, les bonnes vierges et les saints sont sortis de leurs niches, mais ils se sont cassé le nez parce qu'ils n'étaient pas accoutumés à mettre le pied à terre.

« Les clubistes en chapes noires portaient un sarcophage représentant le fanatisme, et pleuraient le sort vraiment déplorable de ce pauvre malheureux qui s'était engraisé du sang de 20 millions d'hommes. Ce sarcophage était surmonté d'un bonnet carré avec deux oreilles d'âne, symbole de l'éteignoir du bon sens des théologiens, du grimoire des prêtres, qui faisaient paraître ou disparaître le diable à leur volonté, c'est-à-dire le rituel; et de cet épistolier qui annonçait au peuple, pour bonne nouvelle, tous les dimanches, qu'il serait damné en récompense de ce qu'il avait bien sué pendant toute la semaine. Deux prêtres armés de longues piques venaient du bout des dents, et auraient volontiers percé l'autre côté du corps de leur bon Dieu, pour le punir de ce qu'il ne faisait pas de nouveaux miracles en leur faveur.

Tandis que la procession marchait encore depuis trois heures, sans que le père Duchêne, qui en était le conducteur, ait fait un seul pas en arrière, le commissaire député par la Société populaire pour nous avertir de l'arrivée de nos frères de la Haute-Vienne qui nous apportaient cinquante aristocrates en échange de cinquante autres de la Corrèze, vint nous annoncer que les rouliers chargés de cette mauvaise marchandise étaient prêts d'entrer sur la commune. Aussitôt les prêtres de la raison doublèrent le pas pour aller à la rencontre des braves sans-culottes de la Haute-Vienne, et les charrettes furent découvertes à leur approche. Mais quel coup d'œil pour les détenus! En apercevant de loin tant d'hommes revêtus de riches ornements d'église, ils s'imaginèrent d'abord que tous les saints du paradis étaient descendus du ciel pour venir à leur secours et ils commencèrent à entonner le *Te Deum*. Mais leur musique changea bientôt de ton et leur visage de couleur, lorsqu'ils entendirent, à mesure que la milice céleste s'avancait, *Ça ira et requiescant in pace*, et surtout lorsqu'ils reconnurent, sous les étouffes d'or et d'argent, les ouvriers de la manufacture d'armes, qui semblaient leur annoncer par leurs visages barbouillés de noir, qu'il fallait reposer leur tête sur leurs enclumes, et de là passer aux enfers.

« Les sans-culottes de Limoges et ceux de Tulle se donnèrent l'accolade fraternelle au milieu des cris mille fois répétés : *Vive la République!* Les ornements passèrent des épaules des fantassins sur celles des cavaliers, et la marche de la procession s'ouvrit avec une nouvelle pompe. On promena les aristocrates à travers les rues, on leur fit saluer la guillotine, on fit briller la lanterne à leurs yeux et ensuite on les déposa dans l'autre de réclusion.

Le lendemain 9 frimaire fut un jour consacré à une fête de fraternité. La séance de la Société populaire fut ouverte à huit heures du matin par la lecture d'un paquet de l'évêque de la Corrèze, qui envoyait ses patentes d'hypocrisie, et sa démission d'entrepreneur de crême

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 27, p. 29.

(2) *Ibid.*

(3) Archives nationales, carton C 285, dossier 534.